

AIDE CIBLEE Musées de France SOUTIEN AUX EXPOSITIONS TEMPORAIRES

VADEMECUM - Ce qu'il faut retenir en synthèse

Eligibilité des demandeurs :

Je suis un établissement bénéficiant de l'appellation Musée de France par l'Etat, opérateur public ou privé :

- Je suis implantée en région Hauts-de-France (siège social ou un établissement)
- Je dispose d'un numéro SIRET propre et je dépose mon dossier sous le tiers correspondant à ce numéro SIRET
- Je respecte les obligations sociales et fiscales de la convention collective
- Je respecte les obligations légales de l'employeur, notamment rémunération des artistes
- Je suis en règle avec les dispositions règlementaires liées à mon activité
- Je respecte les engagements liés à l'éligibilité de ma structure (responsabilité professionnelle, contrat d'engagement républicain)

J'ai bien noté que je ne suis pas éligible à ce dispositif si :

- La Région est membre contributrice de mon établissement sous forme d'Etablissement Public de Coopération Culturelle ou de Groupement d'Intérêt Public
- Je suis financée au titre de mon fonctionnement, sauf dans le cas d'un projet d'exposition exceptionnel

Dans le compte-tiers et ma demande : je complète ces informations et fournis les pièces demandées

Eligibilité du projet

Mon projet est un **projet d'exposition temporaire** présentant des caractéristiques particulières au regard des collections de mon établissement, de la muséographie et de la scénographie proposées et de la médiation culturelle.

Dans le descriptif de mon projet, je fournis les éléments permettant de vérifier :

- La mise en œuvre par un commissariat professionnel
- Les orientations de la médiation culturelle
- Les démarches concrètes en matière de transition écologique
- Les cofinancements avec d'autres partenaires publics ou privés

Dans le budget :

• Je transmets un budget prévisionnel analytique cohérent et fais apparaître les différents postes de dépenses et de recettes (financiers ou valorisables).

<u>J'ai bien noté</u> que je m'engage à transmettre un bilan de la réalisation au terme du projet.

Je vérifie que ces éléments sont présents dans la description de mon projet et complète ma demande avec les pièces demandées

Eléments d'appréciation

Mon projet sera analysé par les services de la Région au regard de différents éléments d'appréciation :

- <u>Lié à mon projet</u>: je veille à transmettre les informations pour pouvoir apprécier la qualité scientifique, artistique, culturelle du projet, sa qualité de la scénographie, la prise en compte du volet médiation, la pertinence des partenariats, et la stratégie de rayonnement du projet
- <u>Lié aux priorités régionales</u>, et notamment pour les projets portés par des établissements ancrés sur des territoires plus faiblement pourvus ou s'inscrivant de façon pertinente dans des enjeux de transition écologique : écoconception, réemploi, recyclage etc.

Je complète ma demande avec tout information ou élément qui me semblera utile de joindre

Règles de gestion

- Je respecte les dates d'ouverture et de clôture de la plateforme aidesenligne
- Je dépose ma demande en veillant à compléter toutes les rubriques et à transmettre toutes les pièces demandées avant la clôture du dispositif.
- Je ne dépose qu'une demande d'aide pour le même projet (N.B : Lors du dépôt de votre dossier sur la plateforme, nous vous invitons à sélectionner la mention « 0 volet » dans l'onglet « Projet »).
- Je veille à avoir transmis l'ensemble des pièces permettant de solder les programmes d'actions de plus de deux ans ayant fait l'objet d'un soutien régional.

Pour toute question, je prends contact avec le service Arts visuels, CSTI, Musées et Patrimoine

CONTACT

Eric AUBERT, chargé de mission Musées et expositions

eric.aubert@hautsdefrance.fr 03 74 27 28 89

Valérie TOURSEL, gestionnaire administrative valérie.toursel@hautsdefrance.fr 03 74 27 28 54

Martine OBIN, gestionnaire administrative martine.obin@hautsdefrance.fr 03 74 27 28 52